



RÈGLEMENT DES 6h VTT

Date le samedi 6 Septembre

Lieu : Site de Ouenghi Sports / Boulouparis

ARTICLE 1 : Présentation de l'Epreuve :

Ouenghi Sports Aventures organise les 6 h VTT à Ouenghi, Boulouparis. Il s'agit d'une Epreuve d'endurance, en relais, par équipe de 2 à 4 coureurs ou en solo. Elle consiste, pour chaque équipe (ou solo) à parcourir le plus grand nombre de fois un circuit d'environ 3,5 km. Le départ est donné le samedi à 13 h. Au terme des 6 h de course, plus aucun relais n'est autorisé, la course se termine après que le leader ait franchi la ligne et que le chrono ait affiché 6h. Un classement est établi pour chaque catégorie en tenant compte du nombre de tours enregistré et du temps mis pour terminer le dernier tour, à compter de l'heure exacte d'arrivée. Les demandes d'informations et d'inscriptions doivent être réalisées sur le site de In Live NC.

ARTICLE 2 : Les participants :

- . Catégorie SOLO : destinée aux coureurs désirant effectuer les 6 heures en individuel
> à partir de 21 ans (nés en 2004 et avant). 10 solos maxi.
- . Catégorie Equipiers : destinée aux équipes de 2 à 4 coureurs Hommes et/ou Femmes et/ou Jeunes désirant effectuer les 6 heures par équipe, à partir de 15 ans (nés en 2010 et avant).
avec au minimum un majeur. Autorisation parentale obligatoire lors de l'inscription pour les mineurs.

Pour les U15, un maximum de 6 tours sera autorisé (dont 2 consécutifs maximum);
Pour les U17, un maximum de 10 tours sera autorisé (dont 2 consécutifs maximum);
Pour les U17 et U15 chaque tour réalisé sera coefficienté 1,25
Pour les féminines chaque tour réalisé sera coefficienté 1,25

Attention : Pour tous les non-licenciés FFC, un pass découverte devra être souscrit et fourni en PJ de votre inscription.

En cas de remplacement d'un coureur le jour j il vous faudra bien entendu présenter tous les documents nécessaires à ce remplacement : soit la licence FFC du cycliste remplaçant soit son pass découverte en l'absence de licence.

ARTICLE 3 : Frais d'inscription :

Les frais d'engagement incluent obligatoirement le repas Broussard (entrée/plat/dessert) prévu par l'organisation et sont fixés à 5 000 CFP /coureur > U17 et 4 000 CFP/ coureur <U17. Le paiement en ligne est obligatoire sur le site de In Live.NC

ARTICLE 4 : Inscription / Annulation

Les inscriptions ne seront validées qu'une fois que le dossier sera complet, reçu et payé sur le site de In Live NC

En cas d'annulation de participation par un coureur, les frais d'inscription ne seront pas remboursés. Cette clause est valable quelles que soient les raisons de l'annulation. Toutefois, il sera possible de remplacer un équipier avant la course (Contact via In Live.nc)

ARTICLE 5 : Clôture des inscriptions ; Emplacements des équipes sur Site

La clôture des inscriptions est fixée au 3 septembre L'attribution de l'emplacement sur site suivra l'ordre d'arrivée des équipes sur place suivant un marquage prévu par l'organisation. Les participants doivent obligatoirement s'inscrire sur le site In live NC.

ARTICLE 6 :

Accueil

L'accueil, L'émargement des équipes et la remise des dossards auront lieu le samedi matin sur site de 09h30 à 12h00 au niveau du stand de In Live NC. Les concurrents engagés devront se présenter au contrôle en équipe complète afin d'émarger la liste des présents. Ils se verront remettre un nécessaire comprenant notamment une plaque de cadre numérotée par Equipe. Le relai se fera avec l'échange de la plaque entre le vélo arrivant et celui prêt à partir dans la zone relai.

Chaque vélo se présentant au départ devra obligatoirement porter sa plaque de cadre, sous peine de disqualification.

A chaque nouveau passage, le concurrent devra alors qu'il « coupe » la ligne de départ Inlive NC annoncer clairement son numéro d'équipe et sa catégorie.

Pour la partie en Nocturne, chaque vélo au départ devra être équipé de lumière à l'avant (jaune) et à l'arrière (rouge) sous peine de disqualification

ARTICLE 7 :

Secours

Un poste de secours fixe sera mis en place à proximité de la zone de relais, plus une équipe volante sur le circuit.

ARTICLE 8 :

Matériel

Les coureurs peuvent utiliser le matériel de leur choix de type Vélo Tout Terrain. Les vélos de type route, BMX ou Cyclo-cross sont strictement interdits. Le contrôle des vélos lors de l'émargement (cf article 7) Les vélos doivent satisfaire aux normes de sécurité suivantes : embouts de guidon et potence bouchés, absence de parties saillantes.

Le port d'un casque et des gants est obligatoire dès lors que vous êtes sur votre vélo. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de détérioration ou de vols de matériels ou de biens personnels des participants, chaque coureur étant entièrement responsable de l'ensemble du matériel qu'il est susceptible d'apporter pour les besoins de l'épreuve

Les lumières avant et arrière sont obligatoire pour la partie se déroulant en horaire de nuit.

ARTICLE 9 :

Parcours

Le parcours est entièrement tracé (env 3,5 km) sur un site boisé, classé sur des chemins et pistes, des terrains privés, il vous est demandé de respecter les lieux. Le circuit est ouvert aux reconnaissances le samedi de 09h30 à 11h30. Les reconnaissances ne peuvent se faire qu'en VTT (port du casque obligatoire) Aucune reconnaissance en VTT ne sera possible en dehors de ce créneau.

ARTICLE 10 :

DÉPART - Horaires de course Un briefing pour tous les concurrents aura lieu à 12h30. Le départ sera donné samedi à 13h00. L'organisateur se réserve le droit, en fonction des circonstances particulières, de retarder ou de sanctionner l'une des équipes ne respectant pas les conditions sanitaires. L'absence au briefing entraînera 1 tour de pénalité.

ARTICLE 11 :

Relais - Chronométrage

In Live NC assurera le chronométrage au niveau du podium. Un classement provisoire sera régulièrement édité et affiché.

Le relais s'effectuera obligatoirement dans la zone déterminée à cet effet et expressément indiquée lors du briefing. Tous les passages de témoin constatés hors zone relais entraîneront une pénalité de 1 tour pour l'équipe concernée. Les relais se font à l'initiative des équipes. Durant toute l'épreuve, chaque équipe ne devra avoir qu'un seul concurrent sur le parcours.

ARTICLE 12 :

Fin de course

La fin de la course est fixée 19 h 00 précises après l'heure exacte de départ, sous l'autorité du responsable du chronométrage. L'heure exacte d'arrivée sera communiquée au micro. Les concurrents ayant entamé un tour avant la fin précise de la course devront le terminer et ce tour sera comptabilisé pour le classement final. Au top de fin de la course, tout départ sera interdit. Le pointage des concurrents cessera donc dès l'arrivée du dernier concurrent

ARTICLE 13 :

Un classement sera établi en fonction du nombre de tours réalisés par équipe (incluant les coefficients attribués aux U17 et féminines).

L'équipe ayant réalisé le plus de tours comptabilisé sera déclarée vainqueur.

Le Podium se fera sur les 5 premières équipes.

ARTICLE 14 :

Problème technique :

Tout concurrent qui rencontre un problème technique, devra obligatoirement réparer son VTT sur le parcours par ses propres moyens ou rallier la zone de relais (à côté de son vélo). Il devra dans tous les cas terminer le tour entamé dans le sens de la course. Les changements de cadre ou de roues sont formellement interdits sur le parcours. Le prêt d'une chambre à air ou de matériel de réparation par un autre concurrent est autorisé. Les assistances entre les tours sont libres. En cas d'accident d'un coureur sur le circuit pris en charge par les secours et ne pouvant finir son tour pour passer le relais, un coéquipier est autorisé à le rejoindre sur le lieu de son accident et prendra ainsi le relais de cet endroit.

ARTICLE 15 :

Contrôles

Toutes tricheries, comportement antisportif, non port du casque, non-respect du parcours, présence de deux coureurs de la même équipe sur le circuit et jets de détritus entraîneront la disqualification ou des pénalités pour l'équipe.

ARTICLE 16 :

Stand des coureurs

Ouenghi Sports Aventure mettra à la disposition des équipes, à partir du samedi 10h un emplacement délimité par équipe sur le Stand proche du circuit. L'emplacement des équipes se fera par ordre d'arrivée, pour les équipes qui veulent être placées ensemble, vous devrez arriver en même temps. Toutes les équipes qui bivouaqueront, devront le faire de manière responsable, à savoir sans nuisance pour l'environnement et sans nuisance sonore. Les lieux devront être rendus propres et sans déchet à l'issue de la manifestation. Aucun véhicule ne devra stationner dans les allées, sur les trottoirs ou autre. Les équipes disposant de plusieurs véhicules devront les stationner sur les zones de parking mises à disposition et indiquées par l'organisateur.

ARTICLE 17 :

l'organisateur ne saurait être tenu pour responsable d'une chute ou d'un accident survenu sur le circuit, à une personne participant à l'épreuve mais non inscrite officiellement. Tout participant est vivement invité à vérifier sa couverture assurance « accidents » avant sa participation à l'épreuve. Il reconnaît avoir connaissance qu'il peut avoir intérêt à souscrire des garanties complémentaires d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels,

Chaque participant, du fait de sa participation à l'épreuve, autorise Ouenghi Sports Aventures à utiliser les images, sur tout type de support média sur lesquels il pourrait apparaître à l'occasion des 6 Heures, sauf dans le cas d'une demande écrite du participant, par ailleurs le club se désengage sur l'utilisation d'autrui de son image. Cette autorisation est valable pour l'utilisation en interne à l'association de ces supports médias, mais aussi en externe, comme dans le cas de communication.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Ouenghi Sports Aventures Par mail : hello@osa.nc